



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-31431>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-31431**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24830054300217

**Ville :** TOULON

**Code postal :** 83041

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 83

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

**Identifiant interne de la consultation :** 25MAP39

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction de la Commande Publique

**Adresse mail du contact :** marchespublics@metropoletpm.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 494938300

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. -Une lettre de candidature (ou DC1) précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire. -Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. -En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s).
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de

L'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n° 2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année. -Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 20/04/2026 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : 1 - Valeur technique : 60 points 2 - Prix des travaux : 40 points

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : 25MAP39 - TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE L'AVENUE DES MARGUERITES SUR LE TERRITOIRE METROPOLITAIN DE HYERES

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45233140

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : L'avenue des Marguerites est une voie située sur le secteur AVAP, elle fait la jonction entre le boulevard d'Orient et le Quinzième Corps. Il s'agit d'une voie à forte déclivité et assez étroite, ce qui rend difficile le côtoiement entre les véhicules, vélos piétons, etc. Cette opération doit permettre, en plus de l'embellissement de cette voie, à tous les usagers de circuler en sécurité. La Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM), maître d'ouvrage, dans le cadre de la requalification de l'avenue des Marguerites à Hyères, envisage la reprise totale de la voirie, le remplacement et/ou l'enfouissement des différents supports de réseaux, le remplacement des candélabres, la reprise complète de la chaussée ainsi que le remplacement de la signalisation horizontale et verticale.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Territoire métropolitain de Hyères les Palmiers

**Durée du marché (en mois)** : 4

**Valeur estimée (H.T.)** : 140551 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des travaux est de 4 mois, y compris une période de préparation de 1 mois. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. Une garantie financière est prévu à l'article 10 du CCAP. Les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont définies à l'article 11.1 du CCAP. Le montant des travaux est estimé à 140 551 euros HT. Les travaux feront l'objet

d'une garantie de parfait achèvement de 1 an dont le point de départ est la date de réception des travaux. Les modalités de cette garantie sont définies à l'article 44.1 du CCAG-Travaux. Une clause de réexamen est définie aux articles 1.8 du RC et 3 du CCAP. Une clause de réalisation de prestations similaires est définie aux articles 1.7 du RC et 1.3 du CCAP. Une clause de développement durable à caractère environnemental est décrite aux articles 2.4 du RC et 2 du CCAP. Une garantie financière est prévue à l'article 10 du CCAP. Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution des prestations sont définies à l'article 13 du CCAP. Critère d'attribution : Les méthodes de notation sont définies à l'article 8.2 du RC. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Elles se dérouleront par phases successives, de manière à réduire le nombre d'offres à négocier en appliquant les critères d'attribution. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Une attestation d'assurance décennale couvrant l'intégralité des travaux devra être fournie après attribution et avant signature du marché. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/03/2026**